

Avis Public

Rosemont

La Petite-Patrie

Montréal 

ARRONDISSEMENT ROSEMONT- LA PETITE-PATRIE

ERRATUM

Assemblée publique de consultation Premier projet de règlement numéro 01-279-29

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public diffusé le 22 novembre dernier, relativement à la tenue d'une assemblée publique de consultation traitant d'un premier projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de Rosemont-Petite-Patrie (01-279)* » (01-279-29).

Il doit être en effet porté à l'attention du public que, contrairement à ce qui avait été énoncé dans ledit avis, le projet de règlement précité vise non pas à supprimer l'usage spécifique « animaux domestiques » de la catégorie d'usage C.6 (1), mais bien de la catégorie d'usage C.6 (2).

Donné à Montréal, ce 13 décembre 2011

M^c Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement